

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Pour la santé des Marseillais, contre la ratisation de Marseille Question écrite n° 15542

Texte de la question

Mme Gisèle Lelouis attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la problématique des rats dans la ville de Marseille, véritable enjeu de santé publique. En effet, Marseille, après Paris, est dans le top 10 mondial des villes infestées par les rats, comptant plus d'1,5 million de rats, soit 1,5 à 1,7 rat par habitant. Comme Mme la députée le rappelait précédemment dans une question écrite sur les dépôts sauvages, la ville de Marseille n'est pas connue pour être un modèle de propreté. En cause, la fiscalité des déchets, les incivilités et les divisions des pouvoirs entre ville et métropole. Résultat, les poubelles débordent, des décharges sauvages apparaissent, les trottoirs sont jonchés de déjections canines et goélands et rats bataillent le contenu des conteneurs. Les Marseillais ont pris l'habitude de circuler parmi eux dans certains quartiers, mais les « rongeurs » s'infiltrent partout : dans les écoles des quartiers Nord et même dans les commissariats de police marseillais, ils vont jusqu'au numéro 40 de la rue Fauchier dans le Ilème arrondissement où se trouve les services d'urbanisme de la ville de Marseille. Crottes sur les claviers, urine sur les téléphones, rats qui a mis bas dans un tiroir... Sans parler des conditions de travail, des crises d'angoisse et de la responsabilité de la ville, mais aussi de la Métropole, la menace pour l'homme se situe surtout en matière de santé puisque ces rongeurs sont porteurs de maladies. Les agents de catégorie C de ce lieu n'ont ni salle de convivialité, ni cantine, en conséquence, sans grands moyens, ils ne mangent pas à l'extérieur mais avec des plats préparés chez eux. Les déchets jetés dans les poubelles ne sont ramassés que 24 h après, postérieurement donc au repas des rongeurs. Face à cela, les aménagements provisoires des locaux et la réponse de la ville de Marseille, avec seulement 8 courageux agents surchargés du service 3D (dératisation, désinfection, désinsectisation), ne sont pas à la hauteur. Cet exemple est valable pour l'ensemble de la ville, qui est un véritable garde-manger à ciel ouvert, tant la gestion des déchets par les pouvoirs publics est catastrophique. Il y a urgence sur le sujet des déchets, mais aussi sur la dératisation pour empêcher la tiersmondisation. Il faut rappeler que les rats peuvent véhiculer les maladies suivantes : leptospirose, salmonellose, fièvre d'Haverhill, tularémie, méningite, ténias, jaunisse infectieuse, peste bubonique, hantavirus, etc. Elle lui demande donc ce qu'elle compte faire pour garantir la santé et les bonnes conditions de travail et d'étude des Français et quelles seront les mesures prises pour pallier les déficiences des pouvoirs publics locaux.

Données clés

Auteur : Mme Gisèle Lelouis

Circonscription: Bouches-du-Rhône (3e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 15542

Rubrique: Santé

Ministère interrogé : <u>Travail, santé et solidarités</u> Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 20 février 2024, page 1176

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)